



Conseil de sécurité
Réunion informelle selon la formule Arria

**« Situation des droits humains en République populaire
démocratique de Corée »**

New York, le 17 mars 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur/Madame le/la Président(e),

Nous remercions les États-Unis et l'Albanie d'avoir convoqué cette séance ainsi que la Rapporteuse spéciale, Mme Salmón, le chef de la section "Prévention et maintien de la paix" du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Turpin, ainsi que M. Joseph Kim, réfugié de la République populaire démocratique de Corée, pour leurs présentations.

Dix ans se sont écoulés depuis la création de la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (RPDC). Dans son rapport qui faisait état de violations graves, généralisées et flagrantes des droits de l'homme, cette Commission soulignait que (je cite) "*la gravité, l'échelle et la nature de ces violations révèlent un État unique en son genre dans le monde contemporain*" (fin de citation). À ce jour, aucune amélioration n'est à constater. Les choix politiques restent les mêmes et les institutions et la culture d'impunité qui sont au cœur de ces actes sont toujours en place.

Monsieur/Madame le/la Président(e),

La Suisse reste préoccupée par les violations graves et systématiques des droits de l'homme en RPDC. Celles-ci comprennent entre autres la détention arbitraire, le travail forcé dans les centres pénitentiaires et les camps de travail, la torture, les exécutions et les disparitions forcées. Ces violations pourraient constituer de crimes contre l'humanité ou d'autres crimes internationaux.

Nous sommes inquiets de l'absence totale de l'État de droit, de médias indépendants et d'une société civile libre. Le sort des femmes et des filles coréennes, qui sont souvent victimes de la traite des êtres humains, de l'exploitation sexuelle et de la violence basée sur le genre nous préoccupent également.

Les droits de l'homme sont universels et indivisibles. La Suisse réitère son appel à l'égard de la RPDC d'assumer pleinement ses responsabilités à cet égard et de collaborer avec les mécanismes internationaux, particulièrement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Rapporteuse spéciale.

Nous soulignons que les auteurs des violations des droits de l'homme doivent être traduits en justice. La Suisse déplore qu'aucune responsabilité ne soit établie au niveau national en RPDC et demande d'examiner toutes les options pour assurer que ces violations ne demeurent pas impunies.

Le Conseil de sécurité ne peut rester inactif vis-à-vis de ces questions, car elles touchent à sa responsabilité pour la paix et la sécurité internationales. Le développement des programmes nucléaire et militaire reste possible seulement au prix de violations graves des droits de l'homme et d'une situation humanitaire précaire. Le lien est sans équivoque : D'importantes ressources sont allouées au coûteux programme nucléaire, même en période de famine. La production de ces ressources entraîne des violations des droits de l'homme.

Il est donc important que le Conseil de sécurité traite de la situation en RPDC de manière globale. La Suisse continue de soutenir la tenue d'un débat formel du Conseil de sécurité sur la situation des droits de l'homme en RPDC.

Monsieur/Madame le/la Président(e),

Malgré les tensions politiques, la communauté internationale doit prendre en compte la crise humanitaire accentuée par l'auto-isolement disproportionné que les autorités ont imposé dans le sillage de la pandémie. La malnutrition de la population vulnérable s'est encore aggravée, tout comme le droit d'accès à un système de santé.

La Suisse appelle le gouvernement de la RPDC à garantir l'accès complet et sans entrave aux acteurs humanitaires en accord avec les principes humanitaires. Le régime de sanctions dispose d'un système d'exemption que nous nous engageons à maintenir et améliorer.

Monsieur/Madame le/la Président(e),

Nous ne laissons pas pour compte la population de la RPDC. La Suisse est prête à travailler avec tous les acteurs pour améliorer le respect des droits de l'homme en RPDC. Protéger les droits de l'homme et mettre fin à l'impunité en RPDC sont indispensables pour assurer la stabilité et une paix durable dans la région.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr./Madam President,

We thank the United States and Albania for convening this meeting as well as the Special Rapporteur, Ms. Salmón, the Chief of the Prevention and Sustaining Peace Section at the Office of the UN High Commissioner for Human Rights, Mr. Turpin, as well as Mr Joseph Kim, Refugee from the Democratic People's Republic of Korea, for their presentations.

Ten years have passed since the Commission of Inquiry on Human Rights in the Democratic People's Republic of Korea (DPRK) was established. In its report, which finds systematic, widespread and gross human rights violations, the Commission stressed that (and I quote) "The gravity, scale and nature of these violations reveal a State that does not have any parallel

in the contemporary world" (end of quote). To date, there has been no improvement. The policy choices remain the same and the institutions and culture of impunity that lie at the heart of these acts remain in place.

Mr./Madam President,

Switzerland remains concerned about the gross and systematic human rights violations in the DPRK. These include, among others, arbitrary detention, forced labour in penitentiary centers and labour camps, torture, executions and enforced disappearances. These violations may amount to crimes against humanity or other international crimes.

We are concerned about the complete absence of the rule of law, independent media, and a free civil society. We are also concerned about the plight of Korean women and girls, who are often victims of human trafficking, sexual exploitation and gender-based violence.

Human rights are universal and indivisible. Switzerland reiterates its call on the DPRK to fully assume its responsibilities in this regard and to cooperate with international mechanisms, in particular with the Office of the UN High Commissioner for Human Rights and the Special Rapporteur.

We underline that the perpetrators of human rights violations must be brought to justice. Switzerland deplores the lack of accountability at the national level in the DPRK and calls for all options to be examined to ensure that these violations do not go unpunished.

The Security Council cannot remain inactive on these issues, as they affect its responsibility for international peace and security. The development of weapons of mass destruction remains possible only at the cost of serious human rights violations and a precarious humanitarian situation. The link is unequivocal: Large resources are allocated to the expensive nuclear program, even in times of famine. The production of these resources involves human rights violations.

It is therefore important that the Security Council addresses the situation in the DPRK in a comprehensive manner. Switzerland continues to support a formal Security Council debate on the human rights situation in the DPRK.

Mr./Madam President,

Despite the political tensions, the international community must address the humanitarian crisis exacerbated by the disproportionate self-isolation imposed by the authorities in the wake of the pandemic. Malnutrition among the vulnerable population has further worsened, as has the right of access to a health system.

Switzerland calls on the DPRK government to guarantee full and unhindered access to humanitarian actors in accordance with humanitarian principles. The sanctions regime provides an exemption system that we are committed to maintaining and improving.

Mr./Madam President,

We will not abandon the people of the DPRK. Switzerland is ready to work with all actors to improve respect for human rights in the DPRK. Protecting human rights and ending impunity in the DPRK are essential to ensure stability and lasting peace in the region.

Thank you.